



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune : COMMUNE DE MAZAN (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21840072900016

POSTE COMPTABLE : SGC DE MONTEUX

M. 57

Budget primitif (projet de budget)

Voté par nature

BUDGET : BUDGET GENERAL (3)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	28
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	29
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	30
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	34
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	36
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	39
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	44

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	46
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	49
A2.01 - Opérations non ventilables	51
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	52
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	56
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	57
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	58
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	59
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	61
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	62
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	63
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	64
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	65
B9 - Etat du personnel	69
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	70
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	71
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	72
C - Annexes budgétaires	73
C1.1 - Equilibre budgétaire	74
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	
D - Autres éléments d'information	Sans Objet
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	76
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	77
A - Arrêté et signatures	

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;

les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES			I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES			A

Informations statistiques		
Population totale		Valeurs
		6 395

Informations fiscales (N-2)		
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)		Collectivité
		883,09

Informations financières – ratios		
		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	846,12
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	904,90
3	Dépenses d'équipement brut / population	623,43
4	Encours de dette / population (2) (3)	635,67
5	DGF / population	80,50
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	51,64 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	100,21 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	68,90 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	70,25 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	6,50 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

Envoyé en préfecture le 04/04/2024

Reçu en préfecture le 04/04/2024

Publié le



ID : 084-218400729-20240403-DEL2024_04_06-DE

I – INFORMATIONS GENERALES		I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET		B

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.50 %
- Investissement : 7.50%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7.5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :
- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :
- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES				I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)				C1

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1				
Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A)	
			(2)	
TOTAL DU BUDGET	7 972 250,36	3 485 819,78	A1	2 886 669,75
Investissement	2 454 138,46	1 577 325,11	A2	820 568,62
Fonctionnement	5 518 111,90	1 908 494,67	A3	2 066 101,13

RESTES A REALISER N-1			
Dépenses		Recettes	
		Solde (B)	
TOTAL des RAR	I + II	492 785,00	B1
Investissement	I	492 785,00	B2
Fonctionnement	II	0,00	B3
		0,00	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	1 424 348,21
Investissement	A2 + B2	-641 752,92
Fonctionnement	A3 + B3	2 066 101,13

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES**EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES****C2****DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 1 955 106,54
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
104	Opération d'équipement n° 104	3 600,00
117	Opération d'équipement n° 117	138 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	124 762,83
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	137 000,00
21	Immobilisations corporelles (3)	500 967,66
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	1 050 776,05
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Selon le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES**EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES****C3****DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 492 785,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	492 785,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS			A

VOTE			DEPENSES	RECETTES
	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)		3 007 585,00	3 649 337,92

REPORTS	+		+	
	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)		1 955 106,54	492 785,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)		(si solde négatif) 0.00	(si solde positif) 820 568,62

=		=	
Total de la section d'investissement (2)		4 962 691,54	4 962 691,54

VOTE			DEPENSES	RECETTES
	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget		7 211 801,13	5 787 452,92

REPORTS	+		+	
	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)		0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)		(si déficit) 0.00	(si excédent) 1 424 348,21

=		=	
Total de la section de fonctionnement (3)		7 211 801,13	7 211 801,13

TOTAL DU BUDGET (4)		12 174 492,67	12 174 492,67
---------------------	--	---------------	---------------

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
PRESENTATION DES AP VOTEES			B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
----------------------------------	-----	------

TOTAL GENERAL		0,00
---------------	--	------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant
(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
PRESENTATION DES AE VOTEES		B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00
« AE de dépenses imprévues » (2)		022	0,00
TOTAL GENERAL			0,00

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.
(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT

C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	977 628,48	128 362,83	202 320,00	0,00	330 682,83
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	252 380,13	137 000,00	13 000,00	0,00	150 000,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	2 166 761,81	500 967,66	1 301 406,00	0,00	1 802 373,66
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	1 731 672,32	1 188 776,05	665 000,00	0,00	1 853 776,05
Total des dépenses d'équipement		5 128 442,74	1 955 106,54	2 181 726,00	0,00	4 136 832,54
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	372 000,00	0,00	388 000,00	0,00	388 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		372 000,00	0,00	388 000,00	0,00	388 000,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		5 500 442,74	1 955 106,54	2 569 726,00	0,00	4 524 832,54

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	633,00		633,00	0,00	633,00
041	Opérations patrimoniales (7)	143 000,00		437 226,00	0,00	437 226,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		143 633,00		437 859,00	0,00	437 859,00

TOTAL	5 644 075,74	1 955 106,54	3 007 585,00	0,00	4 962 691,54
--------------	---------------------	---------------------	---------------------	-------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 962 691,54
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT**II**
C1**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	911 452,00	492 785,00	255 629,00	0,00	748 414,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	400 000,00	0,00	107 500,00	0,00	107 500,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 311 452,00	492 785,00	363 129,00	0,00	855 914,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	250 000,00	0,00	235 000,00	0,00	235 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	641 752,92	0,00	641 752,92
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	100 000,00	0,00	100 000,00	0,00	100 000,00
Total des recettes financières		350 000,00	0,00	976 752,92	0,00	976 752,92
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	71 351,80	0,00	71 351,80
Total des recettes réelles d'investissement		1 661 452,00	492 785,00	1 411 233,72	0,00	1 904 018,72

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	1 809 543,37		1 319 039,20	0,00	1 319 039,20
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	492 755,26		481 839,00	0,00	481 839,00
041	Opérations patrimoniales (10)	143 000,00		437 226,00	0,00	437 226,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		2 445 298,63		2 238 104,20	0,00	2 238 104,20

TOTAL	4 106 750,63	492 785,00	3 649 337,92	0,00	4 142 122,92
--------------	---------------------	-------------------	---------------------	-------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	820 568,62
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 962 691,54
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)**1 800 245,20**

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 28, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et

réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT

C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	1 468 925,04	0,00	1 509 324,15	0,00	1 509 324,15
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	2 889 743,00	0,00	2 794 107,00	0,00	2 794 107,00
014	Atténuations de produits	182 000,00	0,00	219 000,00	0,00	219 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	666 079,00	0,00	737 587,80	0,00	737 587,80
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		5 206 747,04	0,00	5 260 018,95	0,00	5 260 018,95
66	Charges financières	100 200,00	0,00	116 635,06	0,00	116 635,06
67	Charges spécifiques (3)	10 000,00	0,00	33 845,92	0,00	33 845,92
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	4 800,00		423,00	0,00	423,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		5 321 747,04	0,00	5 410 922,93	0,00	5 410 922,93

023	Virement à la section d'investissement (4)	1 809 543,37		1 319 039,20	0,00	1 319 039,20
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	492 755,26		481 839,00	0,00	481 839,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		2 302 298,63		1 800 878,20	0,00	1 800 878,20

TOTAL	7 624 045,67	0,00	7 211 801,13	0,00	7 211 801,13
--------------	---------------------	-------------	---------------------	-------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	7 211 801,13
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT**II**
C2**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	60 000,00	0,00	40 000,00	0,00	40 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	74 050,00	0,00	89 000,00	0,00	89 000,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	220 364,00	0,00	215 860,00	0,00	215 860,00
731	Fiscalité locale	4 345 838,00	0,00	4 382 172,00	0,00	4 382 172,00
74	Dotations et participations (3)	1 024 666,00	0,00	957 049,00	0,00	957 049,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	40 000,00	0,00	70 119,00	0,00	70 119,00
Total des recettes de gestion courante		5 764 918,00	0,00	5 754 200,00	0,00	5 754 200,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		32 619,92	0,00	32 619,92
Total des recettes réelles de fonctionnement		5 764 918,00	0,00	5 786 819,92	0,00	5 786 819,92

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	633,00		633,00	0,00	633,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		633,00		633,00	0,00	633,00

TOTAL	5 765 551,00	0,00	5 787 452,92	0,00	5 787 452,92
--------------	---------------------	-------------	---------------------	-------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	1 424 348,21
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	7 211 801,13
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	1 800 245,20
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**BALANCE GENERALE – DEPENSES****D1****DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	633,00	633,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	388 000,00	0,00	388 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	141 600,00		141 600,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	327 082,83	150 000,00	477 082,83
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	150 000,00	0,00	150 000,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	1 802 373,66	0,00	1 802 373,66
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	1 715 776,05	0,00	1 715 776,05
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	287 226,00	287 226,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		4 524 832,54	437 859,00	4 962 691,54

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**4 962 691,54****DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)**

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	1 509 324,15		1 509 324,15
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	2 794 107,00		2 794 107,00
014	Atténuations de produits	219 000,00		219 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	737 587,80	0,00	737 587,80
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	116 635,06	0,00	116 635,06
67	Charges spécifiques (9)	33 845,92	0,00	33 845,92
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	423,00	481 839,00	482 262,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		1 319 039,20	1 319 039,20
Dépenses de fonctionnement – Total		5 410 922,93	1 800 878,20	7 211 801,13

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES**7 211 801,13**

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule au
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**BALANCE GENERALE – RECETTES****D2****RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	235 000,00	0,00	235 000,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	748 414,00	0,00	748 414,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	107 500,00	0,00	107 500,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	150 000,00	150 000,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (7)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	287 226,00	287 226,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		481 839,00	481 839,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	71 351,80	0,00	71 351,80
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		1 319 039,20	1 319 039,20
024	Produits des cessions d'immobilisations	100 000,00		100 000,00
Recettes d'investissement – Total		1 262 265,80	2 238 104,20	3 500 370,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE**820 568,62**

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT**641 752,92**

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**4 962 691,54****RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)**

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	40 000,00		40 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	89 000,00		89 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	215 860,00		215 860,00
731	Fiscalité locale	4 382 172,00		4 382 172,00
74	Dotations et participations (8)	957 049,00		957 049,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	70 119,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	633,00	633,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	32 619,92	0,00	32 619,92
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		5 786 819,92	633,00	5 787 452,92

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE**1 424 348,21**

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES**7 211 801,13**

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET										III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE										A

DEPENSES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)	III = I + II
TOTAL	5 644 075,74	1 955 106,54	0,00	3 007 585,00	0,00	0,00	3 007 585,00	4 962 691,54	
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	973 428,48	124 762,83	0,00	202 320,00	0,00	0,00	202 320,00	327 082,83	
204 Subventions d'équipement versées (9)	252 380,13	137 000,00	0,00	13 000,00	0,00	0,00	13 000,00	150 000,00	
21 Immobilisations corporelles	2 150 820,31	500 967,66	0,00	1 301 406,00	0,00	0,00	1 301 406,00	1 802 373,66	
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 593 672,32	1 050 776,05	0,00	665 000,00	0,00	0,00	665 000,00	1 715 776,05	
Total des opérations d'équipement (3)	158 141,50	141 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	141 600,00	
Total des dépenses d'équipement	5 128 442,74	1 955 106,54	0,00	2 181 726,00	0,00	0,00	2 181 726,00	4 136 832,54	
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	372 000,00	0,00	0,00	388 000,00	0,00	0,00	388 000,00	388 000,00	
18 Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00						
Total des dépenses financières	372 000,00	0,00	0,00	388 000,00	0,00	0,00	388 000,00	388 000,00	
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des dépenses réelles	5 500 442,74	1 955 106,54	0,00	2 569 726,00	0,00	0,00	2 569 726,00	4 524 832,54	
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	633,00			633,00	0,00		633,00	633,00	
041 Opérations patrimoniales (7)	143 000,00			437 226,00	0,00		437 226,00	437 226,00	
Total des dépenses d'ordre	143 633,00			437 859,00	0,00		437 859,00	437 859,00	

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)

Total des dépenses d'investissement cumulées

4 962 691,54

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DJ 040 = RF 042).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DJ 041 = RI 041).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 04/04/2024

Reçu en préfecture le 04/04/2024

Publié le



ID : 084-218400729-20240403-DEL2024_04_06-DE

III – VOTE DU BUDGET			III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES			A

RECETTES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	4 106 750,63	492 785,00	3 007 585,00	0,00	3 500 370,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	911 452,00	492 785,00	255 629,00	0,00	748 414,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	400 000,00	0,00	107 500,00	0,00	107 500,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	1 311 452,00	492 785,00	363 129,00	0,00	855 914,00
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	250 000,00	0,00	235 000,00	0,00	235 000,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	100 000,00	0,00	100 000,00	0,00	100 000,00
Total des recettes financières	350 000,00	0,00	335 000,00	0,00	335 000,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	71 351,80	0,00	71 351,80
Total des recettes réelles	1 661 452,00	492 785,00	769 480,80	0,00	1 262 265,80
021 Virement de la section de fonctionnement	1 809 543,37		1 319 039,20	0,00	1 319 039,20
040 Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	492 755,26		481 839,00	0,00	481 839,00
041 Opérations patrimoniales (6)	143 000,00		437 226,00	0,00	437 226,00
Total des recettes d'ordre	2 445 298,63		2 238 104,20	0,00	2 238 104,20

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)		820 568,00
Affectation au compte 1068 (8)		641 752,00
Total des recettes d'investissement cumulées		4 962 691,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

Envoyé en préfecture le 04/04/2024

Reçu en préfecture le 04/04/2024

Publié le



ID : 084-218400729-20240403-DEL2024_04_06-DE

- (2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 04/04/2024
 Reçu en préfecture le 04/04/2024
 Publié le



ID : 084-218400729-20240403-DEL2024_04_06-DE

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

		III
		A1

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
TOTAL	5 644 075,74	1 955 106,54	0,00	3 007 585,00	0,00	0,00	3 007 585,00	III = I + II 4 962 691,54
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	973 428,48	124 762,83	0,00	202 320,00	0,00	0,00	202 320,00	327 082,83
202 Frais réalisation documents urbanisme	30 000,00	1 124,40		43 500,00	0,00	0,00	43 500,00	44 624,40
2031 Frais d'études	908 620,47	123 237,49		147 060,00	0,00	0,00	147 060,00	270 297,49
2033 Frais d'insertion	6 002,75	400,94		0,00	0,00	0,00	0,00	400,94
2051 Concessions, droits similaires	28 805,26	0,00		11 760,00	0,00	0,00	11 760,00	11 760,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	252 380,13	137 000,00	0,00	13 000,00	0,00	0,00	13 000,00	150 000,00
20422 Privé : Bâtiments, installations	252 380,13	137 000,00		13 000,00	0,00	0,00	13 000,00	150 000,00
2046 Attributions compensation investissement	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	2 150 820,31	500 967,66	0,00	1 301 406,00	0,00	0,00	1 301 406,00	1 802 373,66
2111 Terrains nus	112 880,00	1 320,00		552 810,23	0,00	0,00	552 810,23	554 130,23
2116 Cimetières	100 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2121 Plantations d'arbres et d'arbustes	5 000,00	960,00		5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 960,00
2128 Autres agencements et aménagements	27 650,80	0,00		33 150,00	0,00	0,00	33 150,00	33 150,00
21311 Bâtiments administratifs	10 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21312 Bâtiments scolaires	31 708,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21318 Autres bâtiments publics	184 400,40	9 139,20		21 683,00	0,00	0,00	21 683,00	30 822,20
21351 Bâtiments publics	12 316,46	0,00		5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
21352 Bâtiments privés	0,00	0,00		4 500,00	0,00	0,00	4 500,00	4 500,00
2138 Autres constructions	298 836,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2151 Réseaux de voirie	626 213,19	100 883,12		278 935,00	0,00	0,00	278 935,00	379 818,12
2152 Installations de voirie	80 000,00	0,00		10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
21533 Réseaux câblés	10 000,00	9 902,17		0,00	0,00	0,00	0,00	9 902,17
21534 Réseaux d'électrification	110 500,00	81 449,28		146 760,72	0,00	0,00	146 760,72	228 210,00
21538 Autres réseaux	4 499,04	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21568 Autre matériel, outillage incendie	45 200,55	0,00		20 000,00	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00
215738 Autre matériel et outillage de voirie	33 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158 Autres inst., matériel, outill. techniques	133 829,98	211 891,84		0,00	0,00	0,00	0,00	211 891,84
21611 Biens sous-jacents	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2181 Install. générales, agencements	15 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 04/04/2024

Reçu en préfecture le 04/04/2024

Publié le

ID : 084-218400729-20240403-DEL2024_04_06-DE

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
21828	Autres matériels de transport	133 707,76	60 130,55		85 125,00	0,00	0,00	85 125,00	145 255,55
21838	Autre matériel informatique	50 416,34	376,80		0,00	0,00	0,00	0,00	376,80
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	0,00	0,00		5 370,00	0,00	0,00	5 370,00	5 370,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	16 472,40	8 697,90		24 090,00	0,00	0,00	24 090,00	32 787,90
2188	Autres immobilisations corporelles	109 189,39	16 216,80		108 982,05	0,00	0,00	108 982,05	125 198,85
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 593 672,32	1 050 776,05	0,00	665 000,00	0,00	0,00	665 000,00	1 715 776,05
2313	Constructions	1 218 672,32	1 050 776,05		290 000,00	0,00	0,00	290 000,00	1 340 776,05
2315	Install., matériel et outill. technique	375 000,00	0,00		375 000,00	0,00	0,00	375 000,00	375 000,00
237	Avances commandes immo incorporelles	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	158 141,50	141 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	141 600,00
	Total des dépenses d'équipement	5 128 442,74	1 955 106,54	0,00	2 181 726,00	0,00	0,00	2 181 726,00	4 136 832,54
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	372 000,00	0,00		388 000,00	0,00		388 000,00	388 000,00
1641	Emprunts en euros	372 000,00	0,00		386 000,00	0,00		386 000,00	386 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00		2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
	Total des dépenses financières	372 000,00	0,00	0,00	388 000,00	0,00	0,00	388 000,00	388 000,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 04/04/2024

Reçu en préfecture le 04/04/2024

Publié le

084-218400729-20240403-DEL2024_04_06-DE

Berger Levrault

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I			II			III = I + II
Total des dépenses réelles	5 500 442,74	1 955 106,54	0,00	2 569 726,00	0,00	0,00	2 569 726,00	4 524 832,54
040 Opérations ordre transf. entre sections (6)	633,00			633,00	0,00		633,00	633,00
Reprise sur autofinancement antérieur	633,00			633,00	0,00		633,00	633,00
13913 Subv. transf. Départements	274,80			274,80	0,00		274,80	274,80
139151 Subv. transf. GFP de rattachement	358,20			358,20	0,00		358,20	358,20
Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (8)	143 000,00			437 226,00	0,00		437 226,00	437 226,00
2031 Frais d'études	0,00			100 000,00	0,00		100 000,00	100 000,00
2033 Frais d'insertion	0,00			50 000,00	0,00		50 000,00	50 000,00
2313 Constructions	143 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
27638 Créance Autres établissements publics	0,00			287 226,00	0,00		287 226,00	287 226,00
Total des dépenses d'ordre	143 633,00			437 859,00	0,00		437 859,00	437 859,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.
(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 04/04/2024

Reçu en préfecture le 04/04/2024

Publié le



ID : 084-218400729-20240403-DEL2024_04_06-DE

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
103	MOYENS NUMERIQUES ET INFORMATIQUES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
104	SYSTEME DE SECURITE		43 622,56	3 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00
117	PONT GONDOUIN Aménagement		0,00	138 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
128	AUTRES DEPENSES Equipement - Réparation - Achat matériel - Autre		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL			43 622,56	141 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT****AZ.3**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 103
LIBELLE : MOYENS NUMERIQUES ET INFORMATIQUES
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel Informatique	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**0,00**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 104
LIBELLE : SYSTEME DE SECURITE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		43 622,56	a 3 600,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	3 600,00	3 600,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	3 600,00	3 600,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	40 022,56	0,00	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	39 550,96	0,00	0,00	0,00
21568	Autre matériel, outillage incendie	471,60	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**-3 600,00**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 117
LIBELLE : PONT GONDOUIN Aménagement
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a 138 000,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	138 000,00	0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	138 000,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**-138 000,00**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 128
LIBELLE : AUTRES DEPENSES Equipement - Réparation - Achat matériel - Autre
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**0,00**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

III

A3

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		4 106 750,63	492 785,00	3 007 585,00	0,00	3 500 370,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	911 452,00	492 785,00	255 629,00	0,00	748 414,00
1312	Subv. transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	20 000,00	0,00	155 450,00	0,00	155 450,00
1322	Subv. non transf. Régions	444 972,00	150 000,00	55 094,00	0,00	205 094,00
1323	Subv. non transf. Départements	246 480,00	142 785,00	20 470,00	0,00	163 255,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	0,00	12 500,00	0,00	12 500,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	4 900,00	0,00	4 900,00
13411	DGE	0,00	0,00	7 215,00	0,00	7 215,00
1345	Amendes radars automatiques et de police	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	200 000,00	200 000,00	0,00	0,00	200 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	400 000,00	0,00	107 500,00	0,00	107 500,00
1641	Emprunts en euros	400 000,00	0,00	107 500,00	0,00	107 500,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 311 452,00	492 785,00	363 129,00	0,00	855 914,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	250 000,00	0,00	235 000,00	0,00	235 000,00
10222	FCTVA	200 000,00	0,00	195 000,00	0,00	195 000,00
10226	Taxe d'aménagement	50 000,00	0,00	40 000,00	0,00	40 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	100 000,00	0,00	100 000,00	0,00	100 000,00
Total des recettes financières		350 000,00	0,00	335 000,00	0,00	335 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	71 351,80	0,00	71 351,80
Total des recettes réelles		1 661 452,00	492 785,00	769 480,80	0,00	1 262 260,80
021	Virement de la section de fonctionnement	1 809 543,37		1 319 039,20	0,00	1 319 039,20
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	492 755,26		481 839,00	0,00	481 839,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00		0,00	0,00	0,00
21828	Autres matériels de transport	0,00		0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 04/04/2024

Reçu en préfecture le 04/04/2024

Publié le

ID : 084-218400729-20240403-DEL2024_04_06-DE

Berger
Levrault

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
2802	Frais liés à la réalisation de document	11 213,50		6 755,95	0,00	6 755,95
28031	Frais d'études	38 644,00		9 806,00	0,00	9 806,00
28033	Frais d'insertion	1 080,00		1 540,95	0,00	1 540,95
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	4 200,00		4 200,00	0,00	4 200,00
28041512	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	2 212,15		2 212,15	0,00	2 212,15
28041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	18 769,17		18 769,17	0,00	18 769,17
2804182	Autres org pub - Bât. et installations	2 295,57		2 295,57	0,00	2 295,57
280422	Privé - Bâtiments et installations	0,00		6 333,33	0,00	6 333,33
28046	Attributions compensation investissement	0,00		2 563,51	0,00	2 563,51
2805	Licences, logiciels, droits similaires	6 224,40		13 578,30	0,00	13 578,30
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	3 519,37		3 519,37	0,00	3 519,37
28128	Autres aménagements de terrains	6 841,92		7 718,12	0,00	7 718,12
281311	Bâtiments administratifs	2 834,60		1 382,60	0,00	1 382,60
281312	Bâtiments scolaires	7 195,98		7 806,70	0,00	7 806,70
281316	Equipements de cimetièrre	6 688,44		6 688,44	0,00	6 688,44
281318	Autres bâtiments publics	65 958,47		66 236,51	0,00	66 236,51
281351	Bâtiments publics	3 830,05		1 926,16	0,00	1 926,16
28152	Installations de voirie	12 532,97		11 610,24	0,00	11 610,24
281534	Réseaux d'électrification	7 317,99		7 317,99	0,00	7 317,99
281538	Autres réseaux	1 023,00		1 023,00	0,00	1 023,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	5 699,58		6 297,98	0,00	6 297,98
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	20 097,64		21 704,21	0,00	21 704,21
28158	Autres inst., matériel, outill. techniques	16 650,00		16 933,37	0,00	16 933,37
28181	Installations générales, aménagt divers	1 122,96		1 122,96	0,00	1 122,96
281828	Autres matériels de transport	62 263,09		73 391,69	0,00	73 391,69
281838	Autre matériel informatique	88 855,39		97 002,69	0,00	97 002,69
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	23 604,03		26 648,49	0,00	26 648,49
28188	Autres immo. corporelles	72 080,99		55 453,55	0,00	55 453,55
041	Opérations patrimoniales (9)	143 000,00		437 226,00	0,00	437 226,00
2031	Frais d'études	113 000,00		100 000,00	0,00	100 000,00
2033	Frais d'insertion	0,00		50 000,00	0,00	50 000,00
237	Avances commandes immo incorporelles	0,00		287 226,00	0,00	287 226,00
238	Avances commandes immo corporelles	30 000,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		2 445 298,63		2 238 104,20	0,00	2 238 104,20

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
(3) Sauf 165, 166 et 16449.
(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats domant lieu à reversement.
(5) Voir l'annxc IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE		B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
	TOTAL	7 624 045,67	0,00	0,00	7 211 801,13	0,00	0,00	7 211 801,13	III = I + II
011	Charges à caractère général (3)	1 468 925,04	0,00	0,00	1 509 324,15	0,00	0,00	1 509 324,15	1 509 324,15
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	2 889 743,00	0,00		2 794 107,00	0,00		2 794 107,00	2 794 107,00
014	Atténuations de produits	182 000,00	0,00		219 000,00	0,00		219 000,00	219 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	666 079,00	0,00	0,00	737 587,80	0,00	0,00	737 587,80	737 587,80
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion des services	5 206 747,04	0,00	0,00	5 260 018,95	0,00	0,00	5 260 018,95	5 260 018,95
66	Charges financières	100 200,00	0,00		116 635,06	0,00		116 635,06	116 635,06
67	Charges spécifiques (3)	10 000,00	0,00		33 845,92	0,00		33 845,92	33 845,92
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	4 800,00			423,00	0,00		423,00	423,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
	Total des dépenses financières	115 000,00	0,00	0,00	150 903,98	0,00		150 903,98	150 903,98
	Total des dépenses réelles	5 321 747,04	0,00	0,00	5 410 922,93	0,00	0,00	5 410 922,93	5 410 922,93
023	Virement à la section d'investissement	1 809 543,37			1 319 039,20	0,00		1 319 039,20	1 319 039,20
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	492 755,26			481 839,00	0,00		481 839,00	481 839,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre	2 302 298,63			1 800 878,20	0,00		1 800 878,20	1 800 878,20
D002 Résultat reporté ou anticipé (5)									0
Total des dépenses de fonctionnement cumulées									7 211 801,13

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

Envoyé en préfecture le 04/04/2024

Reçu en préfecture le 04/04/2024

Publié le

 Berger Levrault

ID : 084-218400729-20240403-DEL2024_04_06-DE

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE		B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL						
013	Atténuations de charges (2)	5 765 551,00	0,00	5 787 452,92	0,00	5 787 452,92
016	APA	60 000,00	0,00	40 000,00	0,00	40 000,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	74 050,00	0,00	89 000,00	0,00	89 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	220 364,00	0,00	215 860,00	0,00	215 860,00
731	Fiscalité locale	4 345 838,00	0,00	4 382 172,00	0,00	4 382 172,00
74	Dotations et participations (2)	1 024 666,00	0,00	957 049,00	0,00	957 049,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	40 000,00	0,00	70 119,00	0,00	70 119,00
Total des recettes de gestion des services		5 764 918,00	0,00	5 754 200,00	0,00	5 754 200,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00		32 619,92	0,00	32 619,92
Total des recettes financières		0,00	0,00	32 619,92	0,00	32 619,92
Total des recettes réelles		5 764 918,00	0,00	5 786 819,92	0,00	5 786 819,92
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	633,00		633,00	0,00	633,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		633,00		633,00	0,00	633,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)		1 424 348,21
---------------------------------------	--	--------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées		7 211 801,33
---	--	--------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).
(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou idées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE					B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
011	TOTAL	7 624 045,67	0,00	0,00	7 211 801,13	0,00	0,00	7 211 801,13	7 211 801,13
	Charges à caractère général (4)	1 468 925,04	0,00	0,00	1 509 324,15	0,00	0,00	1 509 324,15	1 509 324,15
6042	Achats de prestations de services	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	65 000,00	0,00		23 000,00	0,00	0,00	23 000,00	23 000,00
60612	Energie - Electricité	220 000,00	0,00		336 291,15	0,00	0,00	336 291,15	336 291,15
60618	Autres fournitures non stockables	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60621	Combustibles	15 000,00	0,00		14 000,00	0,00	0,00	14 000,00	14 000,00
60622	Carburants	35 000,00	0,00		30 000,00	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00
60623	Alimentation	5 670,00	0,00		6 120,00	0,00	0,00	6 120,00	6 120,00
60624	Produits de traitement	650,00	0,00		2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00
60628	Autres fournitures non stockées	5 000,00	0,00		1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00
60631	Fournitures d'entretien	15 000,00	0,00		18 000,00	0,00	0,00	18 000,00	18 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	28 340,00	0,00		44 000,00	0,00	0,00	44 000,00	44 000,00
60633	Fournitures de voirie	15 000,00	0,00		15 000,00	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00
60636	Habillement et vêtements de travail	30 500,00	0,00		37 000,00	0,00	0,00	37 000,00	37 000,00
6064	Fournitures administratives	14 855,30	0,00		11 960,00	0,00	0,00	11 960,00	11 960,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	300,00	0,00		300,00	0,00	0,00	300,00	300,00
6067	Fournitures scolaires	23 880,00	0,00		25 800,00	0,00	0,00	25 800,00	25 800,00
6068	Autres matières et fournitures	1 710,00	0,00		5 060,00	0,00	0,00	5 060,00	5 060,00
611	Contrats de prestations de services	10 000,00	0,00		5 100,00	0,00	0,00	5 100,00	5 100,00
6132	Locations immobilières	170,00	0,00		340,00	0,00	0,00	340,00	340,00
61351	Matériel roulant	0,00	0,00		18 000,00	0,00	0,00	18 000,00	18 000,00
61358	Autres	25 850,00	0,00		24 050,00	0,00	0,00	24 050,00	24 050,00
61521	Entretien terrains	58 300,00	0,00		45 000,00	0,00	0,00	45 000,00	45 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	43 000,00	0,00		40 000,00	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	24 256,00	0,00		20 000,00	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	30 000,00	0,00		30 000,00	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	15 000,00	0,00		6 000,00	0,00	0,00	6 000,00	6 000,00
61551	Entretien matériel roulant	26 350,00	0,00		43 500,00	0,00	0,00	43 500,00	43 500,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	8 000,00	0,00		6 450,00	0,00	0,00	6 450,00	6 450,00
6156	Maintenance	107 000,00	0,00		48 048,00	0,00	0,00	48 048,00	48 048,00
6161	Multirisques	36 100,00	0,00		40 000,00	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00
617	Etudes et recherches	4 000,00	0,00		15 200,00	0,00	0,00	15 200,00	15 200,00
6182	Documentation générale et technique	7 450,00	0,00		5 610,00	0,00	0,00	5 610,00	5 610,00

Envoyé en préfecture le 04/04/2024

Reçu en préfecture le 04/04/2024

Publié le

Berger
Levrault

ID : 084-218400729-20240403-DEL2024-04-06-DE

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6184	Versements à des organismes de formation	31 857,00	0,00		32 400,00	0,00	0,00	32 400,00	32 400,00
6188	Autres frais divers	4 670,00	0,00		5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	0,00	0,00		500,00	0,00	0,00	500,00	500,00
62268	Autres honoraires, conseils	88 800,00	0,00		43 800,00	0,00	0,00	43 800,00	43 800,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	41 000,00	0,00		35 000,00	0,00	0,00	35 000,00	35 000,00
6228	Divers	7 000,00	0,00		19 450,00	0,00	0,00	19 450,00	19 450,00
6231	Annonces et insertions	2 000,00	0,00		1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	105 900,00	0,00		110 300,00	0,00	0,00	110 300,00	110 300,00
6234	Réceptions	2 000,00	0,00		1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6237	Publications	47 300,00	0,00		32 150,00	0,00	0,00	32 150,00	32 150,00
6238	Divers	5 300,00	0,00		6 600,00	0,00	0,00	6 600,00	6 600,00
6248	Divers	1 000,00	0,00		2 750,00	0,00	0,00	2 750,00	2 750,00
6251	Voyages, déplacements et missions	8 400,00	0,00		6 270,00	0,00	0,00	6 270,00	6 270,00
6261	Frais d'affranchissement	12 000,00	0,00		6 500,00	0,00	0,00	6 500,00	6 500,00
6262	Frais de télécommunications	40 000,00	0,00		63 150,00	0,00	0,00	63 150,00	63 150,00
627	Services bancaires et assimilés	200,00	0,00		350,00	0,00	0,00	350,00	350,00
6281	Concours divers (cotisations)	29 555,00	0,00		49 115,00	0,00	0,00	49 115,00	49 115,00
6282	Frais de gardiennage	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	29 700,00	0,00		25 000,00	0,00	0,00	25 000,00	25 000,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	94 988,74	0,00		102 000,00	0,00	0,00	102 000,00	102 000,00
62878	Remb. frais à des tiers	0,00	0,00		5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6288	Autres services extérieurs	16 234,00	0,00		14 000,00	0,00	0,00	14 000,00	14 000,00
63512	Taxes foncières	17 500,00	0,00		20 000,00	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00
63513	Autres impôts locaux	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	100,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	12 039,00	0,00		11 160,00	0,00	0,00	11 160,00	11 160,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	2 889 743,00	0,00		2 794 107,00	0,00		2 794 107,00	2 794 107,00
6331	Versement mobilité	9 930,00	0,00		9 670,00	0,00		9 670,00	9 670,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	7 905,00	0,00		8 058,00	0,00		8 058,00	8 058,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	25 873,00	0,00		28 857,00	0,00		28 857,00	28 857,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	4 800,00	0,00		4 835,00	0,00		4 835,00	4 835,00
64111	Rémunération principale titulaires	1 104 000,00	0,00		1 123 583,00	0,00		1 123 583,00	1 123 583,00
64112	SFT, indemnité de résidence	22 750,00	0,00		10 941,00	0,00		10 941,00	10 941,00
64113	NBI	0,00	0,00		20 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00
64118	Autres indemnités	291 000,00	0,00		272 235,00	0,00		272 235,00	272 235,00
64131	Rémunérations	331 000,00	0,00		305 335,00	0,00		305 335,00	305 335,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
64132	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00		5 783,00	0,00		5 783,00	5 783,00
64136	Indemnités liées à la perte d'emploi	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64138	Primes et autres indemnités	70 800,00	0,00		61 000,00	0,00		61 000,00	61 000,00
64168	Autres emplois aidés	134 000,00	0,00		145 945,00	0,00		145 945,00	145 945,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	276 000,00	0,00		280 150,00	0,00		280 150,00	280 150,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	371 000,00	0,00		398 933,00	0,00		398 933,00	398 933,00
6454	Cotisations aux A.S.E.D.I.C.	19 600,00	0,00		17 707,00	0,00		17 707,00	17 707,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	120 000,00	0,00		20 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	6 500,00	0,00		5 195,00	0,00		5 195,00	5 195,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	14 880,00	0,00		14 880,00	0,00		14 880,00	14 880,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	8 705,00	0,00		6 000,00	0,00		6 000,00	6 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	31 000,00	0,00		35 000,00	0,00		35 000,00	35 000,00
6488	Autres	40 000,00	0,00		20 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00
014	Atténuations de produits	182 000,00	0,00		219 000,00	0,00		219 000,00	219 000,00
7391111	Dégrèv. TFPNB / jeunes agriculteurs	2 000,00	0,00		2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00
7391116	Prél. article 55 de la loi SRU	180 000,00	0,00		215 000,00	0,00		215 000,00	215 000,00
7392221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	0,00	0,00		2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	666 079,00	0,00	0,00	737 587,80	0,00	0,00	737 587,80	737 587,80
65311	Indemnités de fonction	118 000,00	0,00		118 000,00	0,00		118 000,00	118 000,00
65312	Frais de mission et de déplacement	500,00	0,00		300,00	0,00		300,00	300,00
65313	Cotisations de retraite	7 306,00	0,00		7 150,00	0,00		7 150,00	7 150,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	8 223,00	0,00		1 619,00	0,00		1 619,00	1 619,00
65315	Formation	5 000,00	0,00		2 500,00	0,00		2 500,00	2 500,00
6541	Créances admises en non-valeur	5 000,00	0,00		5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00
6542	Créances éteintes	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
65568	Autres contributions	22 000,00	0,00		22 000,00	0,00		22 000,00	22 000,00
6558	Autres contributions obligatoires	75 000,00	0,00		75 000,00	0,00		75 000,00	75 000,00
657363	Subv.Fonct. CCAS/CIAS	14 000,00	0,00		14 000,00	0,00		14 000,00	14 000,00
65741	Subv. de fonctionnement aux ménages	335 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	0,00	0,00		335 000,00	0,00		335 000,00	335 000,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
65811	Droits d'utilisat* - informatique nuage	22 500,00	0,00		60 167,00	0,00	0,00	60 167,00	60 167,00
6583	Int. moratoires et pénalités sur marchés	1 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6584	Amendes fiscales et pénales	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	52 550,00	0,00		96 851,80	0,00	0,00	96 851,80	96 851,80
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		5 206 747,04	0,00	0,00	5 260 018,95	0,00	0,00	5 260 018,95	5 260 018,95
66	Charges financières	100 200,00	0,00		116 635,06	0,00		116 635,06	116 635,06
66111	Intérêts réglés à l'échéance	102 041,82	0,00		118 000,00	0,00		118 000,00	118 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-1 841,82	0,00		-1 364,94	0,00		-1 364,94	-1 364,94
67	Charges spécifiques (4)	10 000,00	0,00		33 845,92	0,00		33 845,92	33 845,92
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	10 000,00	0,00		33 845,92	0,00		33 845,92	33 845,92
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	4 800,00			423,00	0,00		423,00	423,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	4 800,00			423,00	0,00		423,00	423,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		115 000,00	0,00	0,00	150 903,98	0,00		150 903,98	150 903,98
Total des dépenses réelles		5 321 747,04	0,00	0,00	5 410 922,93	0,00	0,00	5 410 922,93	5 410 922,93
023	Virement à la section d'investissement	1 809 543,37			1 319 039,20	0,00		1 319 039,20	1 319 039,20
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	492 755,26			481 839,00	0,00		481 839,00	481 839,00
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6811	Dot. amort. immos incorporables	492 755,26			481 839,00	0,00		481 839,00	481 839,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		2 302 298,63			1 800 878,20	0,00		1 800 878,20	1 800 878,20

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	17 180,73
Montant des ICNE de l'exercice N-1	18 545,67

	= Différence ICNE N – ICNE N-1	-1 364,94
--	--------------------------------	-----------

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
- (4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
- (6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).
- (8) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 67.5 et 67.6 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
- (10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	5 765 551,00	0,00	5 787 452,92	0,00	5 787 452,92
013	Atténuations de charges (3)	60 000,00	0,00	40 000,00	0,00	40 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	60 000,00	0,00	40 000,00	0,00	40 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	74 050,00	0,00	89 000,00	0,00	89 000,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	12 000,00	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00
70323	Red. occupation dom. public	10 000,00	0,00	12 000,00	0,00	12 000,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	2 050,00	0,00	2 000,00	0,00	2 000,00
7062	Redevances services à caractère culturel	40 000,00	0,00	50 000,00	0,00	50 000,00
7066	Redevances services à caractère social	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	10 000,00	0,00	15 000,00	0,00	15 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	220 364,00	0,00	215 860,00	0,00	215 860,00
73211	Attribution de compensation	105 364,00	0,00	110 860,00	0,00	110 860,00
732221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	115 000,00	0,00	105 000,00	0,00	105 000,00
738	Autres impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	4 345 838,00	0,00	4 382 172,00	0,00	4 382 172,00
73111	Impôts directs locaux	3 825 838,00	0,00	4 002 172,00	0,00	4 002 172,00
73123	Taxe com add droit mut ou pub foncière	350 000,00	0,00	200 000,00	0,00	200 000,00
73141	Taxe sur la conso. finale d'électricité	170 000,00	0,00	180 000,00	0,00	180 000,00
7318	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	1 024 666,00	0,00	957 049,00	0,00	957 049,00
74111	Dotation forfaitaire des communes	295 000,00	0,00	304 800,00	0,00	304 800,00
741121	DSR des communes	115 000,00	0,00	110 000,00	0,00	110 000,00
741127	DNP des communes	120 000,00	0,00	100 000,00	0,00	100 000,00
744	FCTVA	10 000,00	0,00	15 000,00	0,00	15 000,00
74718	Autres participations Etat	40 000,00	0,00	62 000,00	0,00	62 000,00
7473	Participation départements	20 000,00	0,00	20 000,00	0,00	20 000,00
74751	Participation GFP de rattachement	187 817,00	0,00	232 000,00	0,00	232 000,00
747888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74832	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	138 386,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	98 463,00	0,00	101 044,00	0,00	101 044,00
7484	Dotation de recensement	0,00	0,00	12 205,00	0,00	12 205,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	40 000,00	0,00	70 119,00	0,00	70 119,00
752	Revenus des immeubles	40 000,00	0,00	70 119,00	0,00	70 119,00
756	Libéralités reçues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 04/04/2024

Reçu en préfecture le 04/04/2024

Publié le

ID : 084-218400729-20240403-DEL2024_04_06-DE

Berser
Levrault

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
7584	Recouvr./créances admises en non valeur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		5 764 918,00	0,00	5 754 200,00	0,00	5 754 200,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		32 619,92	0,00	32 619,92
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	0,00		774,00	0,00	774,00
7865	Rep. prov. risques et charges financiers	0,00		31 845,92	0,00	31 845,92
Total des recettes réelles		5 764 918,00	0,00	5 786 819,92	0,00	5 786 819,92
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	633,00		633,00	0,00	633,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résultat	633,00		633,00	0,00	633,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		633,00		633,00	0,00	633,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

Envoyé en préfecture le 04/04/2024

Reçu en préfecture le 04/04/2024

Publié le

 Berger Levrault

ID : 084-218400729-20240403-DEL2024_04_06-DE

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).
(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE

IV

A1

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES									
10	Dotations, fonds divers et réserves	386 000,00	252 906,95	0,00	310 000,00	5 250,00	117 850,00	0,00	2 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	386 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	94 820,00	0,00	20 000,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	158 086,05	0,00	0,00	5 250,00	107 850,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	290 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES									
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 119 087,72	0,00	0,00	0,00	7 215,00	14 375,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	876 752,92	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	70 983,00	0,00	0,00	0,00	7 215,00	14 375,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	71 351,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 04/04/2024

Reçu en préfecture le 04/04/2024

Publié le

ID : 084-218400729-20240403-DEL2024_04_06-DE



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)

IV
A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
	DEPENSES	850 704,95	0,00	26 787,00	618 228,00		2 569 726,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		388 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	77 500,00	0,00	0,00	0,00		202 320,00
204	Subventions d'équipement versées	13 000,00	0,00	0,00	0,00		13 000,00
21	Immobilisations corporelles	760 204,95	0,00	26 787,00	243 228,00		1 301 406,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	375 000,00		665 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
	RECETTES	270 556,00	0,00	0,00	0,00		1 411 233,72
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00		100 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		876 752,00
13	Subventions d'investissement	163 056,00	0,00	0,00	0,00		255 629,00
16	Emprunts et dettes assimilées	107 500,00	0,00	0,00	0,00		107 500,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Envoyé en préfecture le 04/04/2024

Reçu en préfecture le 04/04/2024

Publié le

ID : 084-218400729-20240403-DEL2024_04_06-DE

Berger
Levrault

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		71 351,80

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

IV
A2

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
	DEPENSES	188 409,86	4 628 007,07	0,00	24 276,00	43 820,00	102 510,00	14 000,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	1 154 318,15	0,00	23 776,00	33 820,00	102 510,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	2 794 107,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	71 351,80	641 736,00	0,00	500,00	10 000,00	0,00	14 000,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	116 635,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	33 845,92	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	423,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	5 461 650,00	188 050,92	0,00	0,00	15 000,00	70 000,00	2 000,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	22 000,00	0,00	0,00	15 000,00	50 000,00	2 000,00	0,00
73	Impôts et taxes	215 860,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	4 382 172,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	862 844,00	74 205,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	774,00	31 845,92	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 04/04/2024

Reçu en préfecture le 04/04/2024

Publié le

 Berger Levrault

ID : 084-218400729-20240403-DEL2024_04_06-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)

IV
A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES								
011	Charges à caractère général	0,00	271 700,00	15 200,00	9 000,00	114 000,00		5 410 922,93
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	56 700,00	15 200,00	9 000,00	114 000,00		1 509 324,15
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		2 794 107,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	215 000,00	0,00	0,00	0,00		219 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		737 587,80
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		116 635,06
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		33 845,92
RECETTES		50 119,00	0,00	0,00	0,00	0,00		423,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		5 786 819,92
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		40 000,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		89 000,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		215 860,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		4 382 172,00
75	Autres produits de gestion courante	50 119,00	0,00	0,00	0,00	0,00		957 049,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		70 119,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		32 619,00

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.01

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
DEPENSES		
658	Charges diverses de gestion courante	188 409,86
661	Charges d'intérêts	71 351,80
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	116 635,06
		423,00
RECETTES		
731	Fiscalité locale	5 461 650,00
732	Fiscalité reversée	4 382 172,00
741	D.G.F.	215 860,00
744	FCTVA	514 800,00
747	Participations	15 000,00
748	Autres attributions et participations	232 000,00
781	Rep. amort. et prov. produits fonct. cou	101 044,00
		774,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 04/04/2024

Reçu en préfecture le 04/04/2024

Publié le

Berger
Levrault

ID : 084-218400729-20240403-DEL2024_04_06-DE

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					7 651 393,76									
1641 Emprunts en euros (total)					7 651 393,76									
102780651100021633801	CREDIT MUTUEL	16/11/2023		29/02/2024	400 000,00	F		4,500	4,581		T	X Echéance constante		A-1
1129681	CA ALPES PROVENCE	05/12/2016		15/04/2017	947 374,76	F		1,510	1,525		T	X Echéance constante		A-1
11931	CAISSE DE DEPOTS & CONSIGNATIONS	07/07/2015		01/11/2016	1 000 000,00	R		1,750	2,888		A	C		A-1
1360	CARSAT SUD EST	16/10/2010		31/10/2013	1 314 019,00	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante		A-1
18755	CAISSE DE DEPOTS & CONSIGNATIONS	16/09/2015		01/03/2016	130 000,00	R		1,350	1,936		A	X Echéance constante		A-1
A2900916	CE PROVENC ALPES CORSE	20/01/2009		25/05/2009	400 000,00	F		4,590	4,578		A	X Echéance constante		A-1
A2910287	CE PROVENC ALPES CORSE	12/07/2010		25/12/2010	350 000,00	F		3,490	3,411		A	X Echéance constante		A-1
A29110N5	CE PROVENC ALPES CORSE	28/09/2011		25/03/2012	2 000 000,00	F		3,880	3,910		T	X Echéance constante		A-1
C12QGA015PR	CA ALPES PROVENCE	20/01/2009		20/06/2009	240 000,00	F		4,710	4,635		A	X Echéance constante		A
C2J8FW012PR	CA ALPES PROVENCE	12/07/2010		29/12/2010	120 000,00	R		1,329	1,359		T	C		A
MON270630EUR	CAISSE FCE FINANC LOCAL	06/07/2010		01/12/2010	135 000,00	F		2,130	2,104		T	X Echéance constante		A
MON275434EUR	CAISSE FCE FINANC LOCAL	15/06/2011		01/11/2011	475 000,00	F		2,640	2,632		T	X Echéance constante		A
MON2754440EUR	CAISSE FCE FINANC LOCAL	15/06/2011		01/11/2011	140 000,00	F		2,640	2,632		T	X Echéance constante		A
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									

ID : 084-218400729-20240403-DEL2024_04_06

Envoyé en préfecture le 04/04/2024

Reçu en préfecture le 04/04/2024

Publié le

ID : 084-218400729-20240403-DEL2024_04_06-DE



Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
2023 165 01		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					7 651 393,76									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.
(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.
(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Emprunts et dettes au 01/01/N													
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)			Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)													
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		4 065 104,13						385 436,12	110 970,53	0,00	15 977,72
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		4 065 104,13						385 436,12	110 970,53	0,00	15 977,72
102780651100021633801		0,00	A-1	400 000,00	14,83	F			4,581	19 096,70	18 173,78	0,00	1 606,14
1129681		0,00	A-1	702 507,59	16,00	F			1,525	38 442,13	10 390,87	0,00	2 116,90
11931		0,00	A-1	771 428,55	26,83	R			2,888	28 571,43	23 142,86	0,00	3 714,28
1360		0,00	A-1	591 308,55	8,75	F			0,000	65 700,95	0,00	0,00	0,00
18755		0,00	A-1	64 094,90	6,17	R			1,936	7 615,70	2 301,20	0,00	1 689,19
A2900916		0,00	A-1	131 241,30	4,33	F			4,578	23 946,72	6 023,98	0,00	2 954,89
A29102B7		0,00	A-1	127 830,26	5,92	F			3,411	19 520,53	4 461,28	0,00	63,00
A29110N5		0,00	A-1	987 854,46	7,92	F			3,910	107 451,33	36 777,91	0,00	569,33
C12QGA015PR		0,00	A-1	125 143,03	9,42	F			4,635	10 084,91	5 894,23	0,00	2 875,21
C2J8FW012PR		0,00	A-1	14 000,00	1,67	R			1,359	8 000,00	486,42	0,00	1,47
MON270530EUR		0,00	A-1	18 054,75	1,67	F			2,104	10 234,74	303,18	0,00	13,88
MON275434EUR		0,00	A-1	101 673,84	2,58	F			2,632	36 123,92	2 328,52	0,00	288,42
MON2754440EUR		0,00	A-1	29 966,89	2,58	F			2,632	10 647,06	686,30	0,00	8
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00
2023 165 01		0,00	A-1	0,00	0,00	F			0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00

ID :

084-218400729-20240403-DEL2024_04_06

Envoyé en préfecture le 04/04/2024

Reçu en préfecture le 04/04/2024

Publié le

ID : 084-218400729-20240403-DEL2024_04_06-DE



Emprunts et dettes au 01/01/N												
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)		
1675 Dettes pour MEIP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locaux-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		4 065 104,13					385 436,12	110 970,53	0,00	15 977,72

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV
B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

- (1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
- (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
- (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
- (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
- (8) Montant, index ou formule.
- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.
- (10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
- (11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.



IV – ANNEXES

IV
B1.4

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure	(A) Taux fixe simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (floor)	Nombre de produits	14	0	0	0	
		% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier		Montant en euros	4 065 104,13	0,00	0,00	0,00	
		Nombre de produits	0	0	0	0	
		% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
		Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swap)		Nombre de produits	0	0	0	0	
		% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
		Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
		Nombre de produits	0	0	0	0	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 : multiplicateur jusqu'à 5 capé		% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
		Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
		Nombre de produits	0	0	0	0	
		% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5		Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
		Nombre de produits	0	0	0	0	
		% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
		Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures		Nombre de produits					0
		% de l'encours					0,00
		Montant en euros					
		Montant en euros					

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

	IV
	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)		CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délégation du
		Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 1000.00 €		15-09-2022
		Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	2051 Concessions et droits similaires		2	03/12/1996
L	21568 Autre matériel et outillage d'incendie & de défense civile		10	03/12/1996
L	21578 Autre matériel et outillage de voirie		10	03/12/1996
L	2158 Autres installations, matériel et outillage techniques		10	03/12/1996
L	2182 Matériel de transport		5	03/12/1996
L	2183 Matériel informatique		3	03/12/1996
L	2183 Matériel de bureau		5	03/12/1996
L	2184 Mobilier		10	03/12/1996
L	2188 Autres immobilisations corporelles		10	03/12/1996
L	202 Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadast		10	29/03/2012
L	2121 Plantations d'arbres et d'arbustes		20	29/03/2012
L	2031		5	15/09/2022
L	2032		5	15/09/2022
L	2033		5	15/09/2022
L	2132		30	15/09/2022
L	2142		30	15/09/2022
L	21571		8	15/09/2022

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N		B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		8 804,87	8 804,87	0,00	8 804,87
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		8 804,87	8 804,87	0,00	8 804,87
Dépréciation actifs circulants - 6817	0,00	29/11/2022	5 617,71	5 617,71	0,00	5 617,71
Dépréciation actifs roulements - 6817	0,00	31/10/2023	3 187,16	3 187,16	0,00	3 187,16
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	0,00		8 804,87	8 804,87	0,00	8 804,87
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		44 566,52	44 566,52	0,00	44 566,52
Provisions pour litiges	0,00		44 566,52	44 566,52	0,00	44 566,52
Contentieux Gimbert - 6875	0,00	03/03/2022	44 566,52	44 566,52	0,00	44 566,52
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 04/04/2024

Reçu en préfecture le 04/04/2024

Publié le

Berger Levisault

ID : 084-218400729-20240403-DEL2024_04_06-DE

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		44 566,52	44 566,52	0,00	44 566,52
TOTAL PROVISIONS	0,00		53 371,39	53 371,39	0,00	53 371,39

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

IV

B5

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 45801		Intitulé de l'opération : Régularisation écriture			Date de la délibération :	
		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)		0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section		0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)		0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a – c)		0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	
458201 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)		0,00	0,00	0,00	0,00	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)		0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)		0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)		0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)		0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

Envoyé en préfecture le 04/04/2024

Reçu en préfecture le 04/04/2024

Publié le



ID : 084-218400729-20240403-DEL2024_04_06-DE

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN			B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	920 000,00	756 054,60	
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.
(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.
(3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés.
(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES										IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN										B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actualisé (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					920 000,00	756 054,60											11 698,35	44 436,21
OGEF SAINT DOMINIQUE	2019	X Echéance constante	ECOLE ST DOMINIQUE RESTAURATION BATIMENT ET TRAVAUX ACCESSIBILITE	CA ALPES PROVENCE	920 000,00	756 054,60	14,92	M	F		1,590	F		1,590			11 698,35	44 436,21
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	
TOTAL GENERAL					920 000,00	756 054,60											11 698,35	44 436,21

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

Envoyé en préfecture le 04/04/2024

Reçu en préfecture le 04/04/2024

Publié le

ID : 084-218400729-20240403-DEL2024_04_06-DE



IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN		B7.4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A56 134,56
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C496 406,65
Provisions pour garanties d'emprunts	D0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D552 541,21
Recettes réelles de fonctionnement	II5 786 819,92

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II9,55
--	------------

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.
(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.
(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

Envoyé en préfecture le 04/04/2024

Reçu en préfecture le 04/04/2024

Publié le

Berger
Levrault

ID : 084-218400729-20240403-DEL2024_04_06-DE

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N			B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		38,00	0,00	38,00	12,77	1,00	13,77
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	11,00	0,00	11,00	4,77	0,00	4,77
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
ADJOINT 1ERE CLASSE	C	4,00	0,00	4,00	2,00	0,00	2,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 2EME CLASSE							
ATTACHE							
ATTACHE PRINCIPAL	A	6,00	0,00	6,00	1,00	0,00	1,00
Attaché	A	6,00	0,00	6,00	1,00	0,00	1,00
REDACTEUR PRINCIPAL 1ère Classe	A	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
REDACTEUR PRINCIPAL 1ère Classe	B	3,00	0,00	3,00	1,00	0,00	1,00
REDACTEUR TERRITORIAL	B	3,00	0,00	3,00	1,00	0,00	1,00
REDEACTEUR PRINCIPAL 2ème Classe	B	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		25,00	0,00	25,00	19,90	2,00	21,90
ADJOINT TECHNIQUE	C	13,00	0,00	13,00	10,00	0,00	10,00
ADJOINT TECHNIQUE PAL 1ERE CLASSE	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 2EME CLASSE	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
AGENT DE MAITRISE	C	1,00	0,00	1,00	0,90	0,00	0,90
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint technique	C	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Adjoint technique Territorial	C	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Contrats PEC	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TECHNICIEN	B	3,00	0,00	3,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		4,00	1,00	5,00	4,86	0,00	4,86
ATSEM PRINCIPAL 1ERE CLASSE	C	4,00	1,00	5,00	4,86	0,00	4,86

Envoyé en préfecture le 04/04/2024

Reçu en préfecture le 04/04/2024

Publié le

ID: 084-218400729-20240403-DEL2024_04_06-DE

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		3,00	0,00	3,00	3,00	2,00	5,00
ADJOINT TERRITORIAL DU PATRIMOINE	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
ADJOINT TERRITORIAL DU PATRIMOINE 2ème Classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint Territorial du Patrimoine Technicien Territorial	C	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
	B	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE ANIMATION (i)		3,00	0,00	3,00	1,00	0,00	1,00
ADJOINT TERRITORIAL ANIMATION	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
ANIMATEUR	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
ANIMATEUR PRINCIPAL 2EME CLASSE	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		6,00	0,00	6,00	4,80	0,00	4,80
BRIGADIER	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
BRIGADIER CHEF PRINCIPAL	C	5,00	0,00	5,00	3,80	0,00	3,80
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Attaché territorial	A	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		79,00	1,00	80,00	46,33	6,00	52,33

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

	IV
	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat (4)	CONTRAT Nature du contrat (5)
			Indexe (8)	Euros		
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint Territorial du Patrimoine	C	CULT	366	0,00	A	CDD L332-8-2
Adjoint technique	C	TECH	366	0,00	A	CDD L332-14
Adjoint technique Territorial	C	TECH	366	0,00	A	CDD L332-14
Attaché	A	ADM	678	0,00	A	CDD L332-15
Attaché territorial	A	URB	435	0,00	A	CDD L332-8-2
Contrats PEC	C	TECH	366	0,00	A	CDD SANS
Technicien Territorial	B	CULT	441	0,00	A	CDD L332-8-2
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Adjoint Technique Territorial	C	TECH	366	0,00	A	CDD L332-23-1
Collaborateur de cabinet	A	OTR	518	0,00	A	CDD L333-1
Contrats PEC	C	ADM	366	0,00	A	CDD SANS
adjoint territorial	C	ADM	366	0,00	A	CDD L332-23-1
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique,
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique,
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
POL : Police.
POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
332-23-1* : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-23-2* : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
332-8-1* : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-8-2* : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-3* : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-4* : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-5* : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-6* : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
332-5 : Contrat territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
332-352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L.326 et L.352).

333-1 : 343-3 : Emplois supérieurs de cabinet.
333-1* : 333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Envoyé en préfecture le 04/04/2024

Reçu en préfecture le 04/04/2024

Publié le



ID : 084-218400729-20240403-DEL2024_04_06-DE

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES			
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER			B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).			
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.			

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
07/06/2013 -	OGEC SAINT DOMINIQUE	OGEC SAINT DOMINIQUE		66 661,64
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
12/04/2022 -	CENTRE DE LOISIRS PIERRE DE L	CENTRE DE LOISIRS PIERRE DE L		124 000,00
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.
(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).
(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...)
(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT		B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

Envoyé en préfecture le 04/04/2024

Reçu en préfecture le 04/04/2024

Publié le

 Berger Levrault

ID : 084-218400729-20240403-DEL2024_04_06-DE

IV – ANNEXES				IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES				B11.2

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Centre communal d'action sociale	CCAS			SPA	non

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence. Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT). Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :
- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.
Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

Envoyé en préfecture le 04/04/2024

Reçu en préfecture le 04/04/2024

Publié le



ID : 084-218400729-20240403-DEL2024_04_06-DE

IV – ANNEXES	
ANNEXES BUDGETAIRES	
EQUILIBRE BUDGETAIRE	
	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	820 568,62	0,00
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-1 462 321,54	-1 462 321,54
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	641 752,92	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	641 752,92	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	386 633,00	0,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	2 135 878,20	0,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	2 390 998,12	0,00

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES

ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES

C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		386 633,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		386 000,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	386 000,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		633,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	633,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES

ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES

C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		2 135 878,20	III 0,00
Ressources propres externes de l'année (a)		235 000,00	0,00
10222	FCTVA	195 000,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	40 000,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres Internes de l'année (b) (4)		1 900 878,20	0,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2802	Frais liés à la réalisation de document	6 755,95	0,00
28031	Frais d'études	9 806,00	0,00
28033	Frais d'insertion	1 540,95	0,00
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	4 200,00	0,00
28041512	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	2 212,15	0,00
28041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	18 769,17	0,00
2804182	Autres org pub - Bât. et installations	2 295,57	0,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	6 333,33	0,00
28046	Attributions compensation investissement	2 563,51	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	13 578,30	0,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	3 519,37	0,00
28128	Autres aménagements de terrains	7 718,12	0,00
281311	Bâtiments administratifs	1 382,60	0,00
281312	Bâtiments scolaires	7 806,70	0,00
281316	Equipements de cimetière	6 688,44	0,00
281318	Autres bâtiments publics	66 236,51	0,00
281351	Bâtiments publics	1 926,16	0,00
28152	Installations de voirie	11 610,24	0,00
281534	Réseaux d'électrification	7 317,99	0,00
281538	Autres réseaux	1 023,00	0,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	6 297,98	0,00
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	21 704,21	0,00
28158	Autres inst., matériel, outil. techniques	16 933,37	0,00
28181	Installations générales, aménagt divers	1 122,96	0,00
281828	Autres matériels de transport	73 391,69	0,00
281838	Autre matériel informatique	97 002,69	0,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	26 648,49	0,00
28188	Autres immo. corporelles	55 453,55	0,00
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		

Envoyé en préfecture le 04/04/2024

Reçu en préfecture le 04/04/2024

Publié le

Vote (2)

ID : 084-218400729-20240403-DEL2024_04_06-DE

Berger
Levrault

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	100 000,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	1 319 039,20	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ANNEXES
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS

IV

D3

Libellés		Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources							
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources							
Taxe d'aménagement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources							
TFPB		8 613 000,00	5,51	37,81	0,00	3 256 575,00	5,51
TFPNB		441 600,00	3,18	55,65	0,00	245 750,00	3,18
CFE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires		1 200 000,00	-9,88	14,11	0,00	169 320,00	-9,88
TOTAL		10 254 600,00	3,35			3 671 645,00	4,53

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.
(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.